

AGÊNCIA MONETÁRIA
DA ÁFRICA OCIDENTAL

WEST AFRICAN
MONETARY AGENCY

AGENCE MONÉTAIRE DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
UN CABINET DE CONSULTANCE POUR LE PROJET
HARMONISATION DE L'INFRASTRUCTURE DES SYSTÈMES DE
PAIEMENT EXISTANTE A L'ECHELLE DE LA CEDEAO**

PAYS : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Secteur : Améliorer la qualité de vie des populations africaines /Secteur financier

Mode de financement : Subvention

ID du projet : P-Z1-H-108

N° de la subvention : 5120155000101

Date d'émission : 28 mars 2024

L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) a été mandatée par la Conférence des Chefs d'État de la CEDEAO pour faciliter la mise en place de l'infrastructure du Système de Paiement et de Règlement de la CEDEAO (EPSS), conformément à la vision de création d'une banque centrale unique et d'une monnaie unique. Le projet EPSS est une initiative qui vise à harmoniser les différentes infrastructures de Systèmes de paiement et de règlement existantes dans la CEDEAO en mettant en place un système régional unique de paiement et de règlement.

L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement à travers l'ADFI¹. Le financement de la Banque Africaine de Développement sera consacré à l'exécution des composantes du système régional de paiement de détail instantané du projet de Systèmes de paiement et de règlement de la CEDEAO et à la finalisation de certains travaux sur le Système de règlement brut en temps réel (RBTR).

Les services spécifiques que le Cabinet de consultance choisi devra fournir dans le cadre de la mission se déclinent comme suit :

- faire l'évaluation et l'internalisation de l'étude de cadrage initiale de la CEDEAO, qui a été amendée par les partenaires de l'AMAO ;
- élaborer des spécifications fonctionnelles détaillées pour le Système régional de paiement de détail instantané et le Système RBTR de l'EPSS ;
- établir des règles et des procédures opérationnelles pour les deux systèmes, et aider à la mise en place de la gouvernance du projet.

La mission sera menée sur une période de douze (12) mois.

L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest invite donc les cabinets de consultance à manifester leur intérêt pour faciliter le cadrage des exigences techniques et opérationnelles du Système régional de paiement de détail instantané et du RBTR. L'AMAO invite les cabinets de consultance intéressés à fournir des informations sur leurs qualifications et leur expérience (lettre de motivation, documents attestant de services similaires et d'une expérience avérée dans des missions similaires, etc.

Les critères d'éligibilité ainsi que l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « *Politique et méthodologie de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* » de la Banque Africaine de Développement, datée de 2015, qui est accessible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>. L'AMAO n'est pas dans l'obligation de présélectionner les consultants qui expriment leur intérêt.

¹ La Facilité africaine pour l'inclusion financière numérique (ADFI) qui a été créée en 2019 représente un partenariat entre la Banque Africaine de Développement (la Banque) qui travaille avec la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence Française de Développement, le ministère des Finances, le gouvernement du Luxembourg et le Trésor français, ministère de l'Économie, des Finances et du Redressement productif en tant que bailleurs de fonds initiaux. ADFI vise à éliminer les obstacles à la croissance et à l'adoption des services financiers numériques afin de promouvoir l'inclusion financière par le biais d'investissements catalytiques et stratégiques dans les services financiers numériques à l'échelle de l'Afrique. Le Département du secteur privé de la Banque assure la coordination de l'Unité pour l'inclusion financière numérique en Afrique.

Les cabinets de consultance intéressés peuvent solliciter ou recueillir des informations supplémentaires aux adresses électroniques indiquées ci-dessous durant les heures ouvrables entre 09:00 et 17:00 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt devront être transmises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 avril 2024, heure locale (GMT), avec la mention « **PROJET HARMONISATION DE L'INFRASTRUCTURE DES SYSTÈMES DE PAIEMENTS EXISTANTE A L'ECHELLE DE LA CEDEAO** ».

A l'attention de :

Directeur du projet : M. Momodou Bamba SAHO/ Directeur Général de l'AMAO

Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Siège)

1k Scan Drive, Off Spur Road

PMB 218 Freetown – Sierra Leone

Email: wamao@amao-wama.org